Unité d'enseignement 3 : Connaissances des matières premières et méthodes de contrôle

Titulaires
Caroline STEVIGNY (Coordonnateur), Michel Frederich et Roland Marini

Mnémonique du cours
PHAR-J651

Crédits ECTS
10 crédits

Langue(s) d'enseignement
Français

Période du cours
Premier quadrimestre

Campus
Plaine et Autre campus

Contenu du cours

[[table]]

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

[[table]]

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

L'année académique se déroule en **PRESENTIEL** (cours théoriques, séminaires et travaux pratiques)

Chaque enseignant vous précisera les activités obligatoires dans le cadre de son cours au sein de ce module (TP, séminaire, séances interactives). Toute absence doit être justifiée par un certificat médical (au delà de 25% d'absence justifiée pour une des matières suivantes à caractère obligatoire, cette matière obligatoire ne pourra pas être validée

Contribution au profil d'enseignement

[[table]]

Références, bibliographie et lectures recommandées

Celles-ci seront transmises par les différents titulaires dans leur support de cours

Support(s) de cours

Podcast, Université virtuelle et Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Autre campus et Plaine

Contact(s)

Coordinateurs responsables de cet unité d'enseignement : Roland Marini (rmarini@uliege.be) et Caroline Stévigny (caroline.stevigny@ulb.be)

[[table]]

Méthode(s) d'évaluation

Examen oral

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen collégial oral portant sur l'ensemble des matières de l'unité d'enseignement. Cet examen se déroule uniquement en présentiel pour tous les étudiants. C*ertains enseignants participeront à cet examen en distanciel, organisation comodale pour les enseignants*

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'examen oral collégial générera une cote unique pour cette unité d'enseignement. Il est impératif que les étudiants aient participé aux activités obligatoires des enseignements de cette unité d'enseignement.

En cas d'échec (note inférieure à 10/20) à cette unité d'enseignement, l'examen oral collégial couvrant l'entièreté des matières vues au sein de cette unité d'enseignement devra être représenté lors de la seconde session

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Autre(s) langue(s) d'évaluation éventuelle(s)

Anglais

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MS-COSM | Master de spécialisation en Dermopharmacie et cosmétologie | bloc U